



LIBRAIRIE HACHETTE ET C<sup>IE</sup>, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79, A PARIS

LE  
**TOUR DU MONDE**

**NOUVEAU JOURNAL HEBDOMADAIRE DES VOYAGES**

PUBLIE SOUS LA DIRECTION DE M. ÉDOUARD CHARTON

ET TRÈS-RICHEMENT ILLUSTRÉ PAR NOS PLUS CÉLÈBRES ARTISTES

**Les dix-huit premières années sont en vente (1860-1877). Les années 1870 et 1871  
ne formant ensemble qu'un seul volume, la collection comprend actuellement dix-sept volumes  
qui contiennent plus de 9000 gravures**

ET COMPRENNENT

Les voyages de M. GUILLAUME LEJEAN dans l'Afrique orientale, au Pandjab, au Cachemire et en Bulgarie, de M. SIMONIN en Californie, aux îles Chinchas et à travers le Far-West américain, de M. PAUL MARCOY à travers l'Amérique du Sud et dans les vallées de Quinquinas, dans l'Entre-Sierra et les régions du Pajonal, de M. VICTOR DURUY en Allemagne, de M. MARC MONNIER en Italie, de MM. GUSTAVE DORÉ et DAVILLIER en Espagne, du capitaine BURTON chez les Mormons, de M. RENAN en Syrie, de M. MOUHOT dans les royaumes de Siam, du Cambodge et de Laos, du capitaine SPEKE aux sources du Nil, de M. FERDINAND DE HOCHSTETTER à la Nouvelle-Zélande, de M. CHARLES MARTINS au Spitzberg, de M. ARMINIUS VAMBÉRY dans l'Asie centrale, de LIVINGSTONE sur les rives du Zambèse et dans l'Afrique centrale, de M. AIMÉ HUMBERT au Japon, de MM. SCHLAGINTWEIT, dans la haute Asie, du vicomte MILTON de l'Atlantique au Pacifique, de M. MAGE dans le Soudan oriental, du docteur J.-J. HAYES à la mer libre du Pôle au Groënland, de M. VERESCHAGUINE dans le Caucase, à Samarkand et chez les Kirjis, de M. FRANCIS WEY à Rome, dans la Toscane et l'Ombrie, de M. J. GARNIER à la Nouvelle-Calédonie, de M. DE NOUGARET en Islande, de M. et madame AGASSIZ au Brésil, de M. A. GRANDIDIER et de M. ROUSSELET dans l'Inde, de MM. F. et E. WHYMPER au territoire d'Alaska et dans les Alpes, de M. HEPWORTH DIXON en Russie et dans les États-Unis, de M. FLEURIOT DE LANGLE sur les côtes d'Afrique, de M. FRANCIS GARNIER en Indo-Chine, de M. WALLACE dans l'archipel de Malaisie, de STANLEY à la recherche de LIVINGSTONE, de M. DE VARIGNY aux îles Sandwich, du docteur SCHWEINFURTH au cœur de l'Afrique, de M. DE COSTER dans la Zélande, de M. HAYDEN dans le territoire du Montana et aux grands Geysers d'Amérique, de M. KELLER LEUZINGER sur l'Amazone et le Madeira, de M. SAMUEL WHITE BAKER dans l'Afrique centrale, de M. CH. YRIARTE dans l'Istrie, la Dalmatie, l'Herzégovine, le Monténégro et sur les bords de l'Adriatique, de M. PAÏLHÉS dans l'archipel des Marquises et à Taïti, de M. BRESSON dans les déserts d'Atacama et Caracolès, de M. J. THOMSON en Chine, des marins du POLARIS dans les mers du Pôle, du colonel WARBURTON en Australie, de M. CHOUTZÉ en Chine, de M. H. BELLE en Grèce, de M. KIRCHHOFF dans la vallée du Yosemite, du TEGETTHOFF au pôle Nord, du lieutenant CAMERON à travers l'Afrique, de madame LYDIE PASCHKOFF à Palmyre, de l'expédition polaire suédoise sous la direction du professeur NORDENSKIÖLD, de M. ÉD. ANDRÉ dans l'Amérique équinoxiale, du lieutenant-colonel PRJÉWALSKI en Mongolie et au pays des Tangoutes, de M. CHARNAY à travers les Pampas et Cordillères, la conquête du Delta du Tong-King, etc., etc.

**CONDITIONS DE VENTE ET D'ABONNEMENT**

Un numéro comprenant 16 pages in-4°, plus une couverture réservée aux nouvelles géographiques, paraît le samedi de chaque semaine. — Prix du numéro : 50 centimes. — Les 52 numéros publiés dans une année forment 2 volumes qui peuvent être reliés en un seul. Prix de chaque année brochée en un ou deux volumes, 25 francs. Prix de l'abonnement pour Paris et pour les départements : un an, 26 fr. ; six mois, 14 fr. — Prix de l'abonnement pour les pays étrangers qui font partie de l'Union générale des postes : un an, 28 fr. ; six mois, 15 fr. — Les abonnements se prennent à partir du 1<sup>er</sup> de chaque mois.

La reliure en percaline se paye en sus : en 1 volume, 3 fr. ; en 2 volumes, 4 fr. — La demi-reliure chagrin, avec tranches dorées : en un volume, 6 fr. ; en 2 volumes, 10 fr. — La demi-reliure chagrin avec tranches rouges semées d'or : en un volume, 7 fr. ; en deux volumes, 12 fr.

Table décennale du *Tour du Monde* (1860-1869). Brochure in-4, 1 fr.

Les ducs de Milan, pour recouvrer cette riche proie, invoquèrent l'appui des comtes de Savoie, tout-puissants alors dans le Valais. La lutte se prolongea pendant quatre années, au bout desquelles le défaut d'entente des Confédérés, joint à l'habileté des deux condottieri italiens Carmagnola et della Pergola, amena le triomphe des Milanais. Bellinzona et les districts environnants durent être évacués par les Suisses.

Ce fut à la suite de ces événements que les patriotes du Haut-Valais, ayant fait le compte total de leurs griefs, résolurent d'en finir avec les Rarogne. L'un et l'autre, le porte-glaive et le porte-mitre, âmes damnées des Savoisiens, avaient aidé activement les princes à reconquérir les vallées transalpines. « Le temps est venu, dirent les premiers les gens de Brieg, de mettre un frein et un mors aux grands seigneurs, et à cette besogne tout homme d'honneur doit son coup de main. »

Il y eut alors, racontent les historiens, une sorte d'appel au peuple d'une naïve et saisissante originalité. Les Valaisans taillèrent une énorme souche en forme de visage humain, donnèrent à ses traits l'expression d'une morne tristesse, et, l'entourant de verges et d'épines, ils dressèrent cette image de la justice endolorie, la *Mazze*, comme on l'appela, sur une place de Brieg. Quand la foule se fut assemblée, l'avocat de la *Mazze* demanda solennellement à la souche de nommer l'auteur de ses souffrances : « Est-ce Silinen ? Est-ce Asperling ? Est-ce Heungarten ? » La *Mazze* resta silencieuse. « Est-ce donc Rarogne ? » A ce nom, elle s'inclina. Aussitôt tous les patriotes viennent, l'un après l'autre, planter un clou dans la statue, en signe d'adhésion à la sentence ; puis la *Mazze* est promenée de village en village, de dizain en dizain. Elle finit par visiter le capitaine général, l'évêque lui-même, tous les partisans des Rarogne. Après quoi, l'arrêt est mis à exécution (1414) : les biens des coupables sont saisis, leurs châteaux rasés au niveau du sol (1).



SOLDAT SUISSE DU TEMPS DES GUERRES DU MILANAIS.

En vain les troupes de la Savoie, de Neuchâtel, de Fribourg, de Gruyères, et même quelques contingents des Confédérés, — car cette affaire partagea toute la Suisse en deux camps, — prirent-ils fait et cause pour les Rarogne ; en vain une partie de la vallée du Rhône, Obergestelen, Oberwald, Unterwasser (2), fut-elle livrée au pillage et à l'incendie ; les hauts Valaisans, soutenus par Uri et Unterwalden, continuèrent la lutte à outrance. Bien leur en prit : comme les vainqueurs s'avançaient contre ce même village d'Ulrichen où déjà une fois la liberté avait triomphé, un simple pâtre, Thomas *in der Bündt* (de la Chênevière), vêtu d'une peau d'ours, se mit à la tête de six cents braves, surprit l'ennemi en marche dans la montagne et en fit un effroyable carnage. Le vaillant berger « mourut en ce lieu pour le pays », suivant la simple et forte expression de l'historien ; mais son sang scella l'indépendance de la république fédérative ; les alliés battirent en retraite de tous les côtés.

Si, aux termes du traité de paix signé à Évian, les Rarogne rentrèrent en possession de leurs dignités, ce ne fut qu'à titre onéreux et pour peu de temps ; vingt-six ans après (1446), le quatrième et dernier évêque de cette maison, ne pouvant plus tenir contre les éclats de l'animadversion

(1) Entre autres, celui de Beauregard, dont on voit encore les ruines près du Rhône, en face de Sierre, à l'entrée du val d'Anniviers.

(2) Voyez, sur ces localités, le chapitre suivant.



populaire, dut quitter à son tour le pays, comme l'avait fait, un demi-siècle auparavant, la famille non moins détestée des la Tour. Désormais l'autonomie des Sept-Dizains était absolue; l'évêché et la capitainerie ne devaient plus appartenir qu'à des fils du pays.

Suivent vingt années de calme. Le canton prospère à vue d'œil; maint village y prend l'importance d'une véritable ville: tels sont entre autres, dit Jean de Müller, Naters et Brieg, où en 1465 et 1469 la peste enleva 2,400 âmes sans que ces localités en parussent désertes. Cette période est surtout remplie par des faits d'ordre administratif, par des ordonnances relatives aux bois, entre autres en 1458 le grand règlement forestier de Loèche, concernant la forêt *embannisée* (frappée d'interdit) au-dessus du village, par ces travaux gigantesques d'irrigation dont j'ai déjà parlé en détail. L'activité et l'économie des habitants leur permettent de se racheter successivement de toutes celles de leurs servitudes qui avaient survécu aux luttes d'émancipation. Après avoir expérimenté, au prix de tant de labeurs douloureux, les suprêmes vertus de la volonté et de l'entente, ils prennent chaque jour une confiance plus grande en eux-mêmes, et bâtissent leur vie politique sur un fondement de plus en plus démocratique. Outre le *landrath* central, composé de l'ensemble des députés et présidé, non par l'évêque, — celui-ci et son chapitre n'y ont que voix délibérative, — mais par le capitaine élu du pays, chaque dizain a son *rath* particulier et sa justice. Quand surviennent les guerres de Bourgogne, où ils sont forcés de jouer un rôle, par suite de leur alliance avec les Confédérés, les patriotes valaisans ont cette fois pour appui un évêque national, Walter de Supersax (1).

Celui-ci, qui trouve l'occasion bonne pour reconquérir ce qu'on appelait le « patrimoine de Saint-Théodule », c'est-à-dire la soi-disant donation usurpée sur l'église de Sion par les princes savoisiens, prend hardiment l'offensive avec l'aide des Bernois, attaque le duc de Savoie, allié du Téméraire, lui brûle dix-sept châteaux, rase Conthey, Saillon et Saint-Maurice, et s'empare de toute la vallée jusqu'au Saint-Bernard (1475).

Il semblait que, cette conquête une fois faite, il n'y avait plus qu'à consommer l'annexion du nouveau territoire en accordant à ses habitants tous les droits d'un peuple libre; par malheur, les Hauts-Valaisans, sur le conseil de leur évêque, agirent d'une tout autre façon. A l'exemple des cantons confédérés de la Suisse primitive, ils voulurent avoir un « pays sujet », qu'on se donnerait le plaisir de gouverner suzerainement par des baillis. Ce fut là une grande faute, l'origine de bien des complications, de bien des troubles sanglants, dont la génération encore vivante n'a pas eu le moins à souffrir.

De tous les évêques guerriers qui jouèrent un rôle considérable dans l'histoire du Valais, le plus étonnant, bien des Suisses disent le plus malfaisant, fut à coup sûr Mathieu Schinner. On voit encore à Mühlebach, dans le dizain de Göms, la maison de bois où il naquit de parents aussi infimes que possible. Écolier à Zurich, puis à Côme, il avait gagné son pain en chantant dans les rues; pauvre curé, couché sur la terre nue avec une bûche pour oreiller, il avait consacré son chétif salaire à acheter Virgile, Ovide, Boëce. Ses prédications attirèrent l'attention; il monta de degré en degré. En 1500, le siège épiscopal de Sion se trouvant de nouveau vacant, par suite de l'expulsion de ne je sais plus

(1) Né dans le dizain de Göms (Conches). On voit encore au-dessus de Naters les ruines du château d'*Auf der Fluhe* ou de Supersax (sur le rocher), qui fut le berceau de la famille de ce nom. On a remarqué, pour le dire en passant, que c'est à partir du moment où des prélats et des chanoines allemands d'origine possédèrent l'évêché de Sion, que la langue française disparut graduellement du Haut-Valais. Mais de nos jours elle y prend sa revanche; elle refoule de plus en plus l'idiome germanique, et l'on peut prévoir que dans une centaine d'années elle sera sortie victorieuse du conflit. Voyez, à ce propos, une curieuse carte linguistique du petit atlas suisse de Gerster et Weber, Neuchâtel, 1874.



VUE GÉNÉRALE DE SION



quel prélat pour je ne sais plus quelle cause, Schinner y fut élu. Il était déjà, si je ne me trompe, administrateur du diocèse.

Devenu ainsi suzerain de tout le Valais, il commença par négocier l'alliance des Confédérés et du pape Jules II contre les Français, engagés avec Louis XII dans leurs désastreuses chevauchées d'outre-monts ; puis lui-même, à la tête d'une armée de huit mille hommes, franchit le Grand-Saint-Bernard. Quand il revint de cette première expédition, qui n'avait été du reste qu'une promenade circulaire du val d'Aoste au lac de Côme, il trouva sa place prise à Sion par un Supersax. Obligé de s'enfuir, il se rendit à Rome, déguisé en lépreux. Là le pape lui donna, comme fiche de consolation, le chapeau de cardinal, et, en outre, le nomma légat du saint-siège « partout où il irait ». Avec ces nouveaux titres, Schinner retourne en Valais. Cette fois, c'est le Supersax qui se replie devant lui. L'horizon politique a changé derechef. Le meurtre de deux courriers suisses par les Français amène une seconde prise d'armes des Confédérés : gens de Fribourg, de Schwytz, des Grisons même partent pour conquérir le Milanais. Schinner est au comble de ses vœux. On le voit, à Vérone, venir au-devant de l'armée, porteur d'une magnifique épée et d'un chapeau ducal brodé d'or, ruisselant de perles et surmonté d'une colombe figurant le Saint-Esprit, — un don du saint-père. Six mois après, le Milanais était soumis. Six autres mois après, les Français, en essayant de le reprendre, essayaient l'épouvantable défaite de Novare (juin 1513).

L'ivresse de cette gloire militaire n'avait pas entièrement tourné la tête aux paysans du Valais, gens rassis en définitive et qui se souciaient peu d'être proclamés, comme on disait, « les dompteurs des rois. » Ils étaient plutôt, à la réflexion, de l'avis du chroniqueur Valère Anshelm, un ennemi juré du service mercenaire, lequel écrivait fort sensément : « Nos

campagnards ressemblent aux oies de nos champs ; on ne leur donne attention que deux fois l'an : à la Saint-Jean, pour les plumer ; à la Saint-Martin, pour les rôtir. »

Aussi, le jour où l'entrée en lice d'un nouveau champion, François I<sup>er</sup>, menaça de remettre tout en question, le contingent des dizains refusa-t-il de suivre plus avant l'infatigable évêque de Sion, et saisit-il le premier prétexte honnête de regagner ses foyers. Autant en firent les soldats de Berne, autant ceux de Soleure et ceux de Fribourg. Le reste des Confédérés, que Schinner lui-même, à cheval et vêtu de pourpre, lança près de Marignan contre la formidable artillerie de l'armée française, ne purent que sauver l'honneur, et, une fois la bataille perdue, se replier en bon ordre sans perdre leurs étendards. Ainsi finit l'épopée de l'étrange prélat : expulsé une seconde fois du Valais, il dut se retirer à Rome, où il mourut, au mois d'octobre 1522, âgé d'environ cinquante-deux ans. Les Français, qui excellent au choix des sobriquets, avaient donné à Schinner celui de « soldat tondu ». Pour soldat, il l'était ; mais le jouteur, ne l'oublions pas, se doublait en lui d'un fin diplomate. Figure d'ascète, s'il en fut jamais : grand, maigre, osseux, les traits taillés comme à coups de hache, le menton gercé de rides, l'œil gauche à moitié fermé, tel le représentent ses portraits. En campagne d'ailleurs, le



LE CARDINAL MATHIEU SCHINNER.

premier à la peine et au péril, couchant sur la glace, escaladant les pics comme un chasseur de chamois, jeûnant de deux jours l'un, ne buvant que de l'eau : « rude homme, disait de lui François I<sup>er</sup>, dont la parole m'a fait plus de mal que toutes les lances de ses montagnards. »

A peine s'était-il retiré de la scène, que les cantons suisses, biffant d'un trait de plume toute sa politique, concluaient avec le roi de France une alliance qui lui donnait le droit de lever chez eux annuellement de six mille à seize mille hommes.

Ce ne fut point là du reste le résultat le plus imprévu des agissements du fougueux et retors cardinal ; on peut dire qu'il contribua sans le vouloir aux premiers succès de la Réforme dans le Valais. En effet, la fameuse charte *Carolina*, qu'il avait en quelque sorte fait remettre à neuf au moyen d'une cédula confirmative de l'Empereur, resta un ferment d'animosité entre les évêques ses successeurs et le peuple. Beaucoup d'esprits ainsi préparés au mécontentement dans les districts de Sion, de Loèche, de Sierre, de Viège, se rallièrent volontiers aux nouvelles doctrines, prêchées par un fils même du pays, Thomas Platter, et propagées de plus en plus à travers les dizains d'en haut et d'en bas par nombre de jeunes Valaisans qui avaient été faire leurs études à Lausanne, à Berne, à Zurich ou à Bâle.

Une autre cause qui favorisa tout d'abord les progrès du protestantisme, ce fut l'avilissement intellectuel et moral où était tombé le clergé local. Le gardien des Capucins, le P. Furrer, avoue lui-même que ce qui porta les plus rudes coups aux catholiques fut le mépris qu'inspiraient « l'ignorance, l'inertie et les désordres de la vie des prêtres ». La plupart savaient à peine lire. Leurs églises étaient en très-mauvaise réputation. Un curé était-il écarté de quelque endroit pour son incapacité ou chassé d'un pays pour ses mœurs, « il pouvait compter sur la sainteté en Valais. »

Tous ces éléments réunis amenèrent donc de prime jeu un grand déchet du catholicisme dans les dizains. La première ardeur des convertis y fut même assez militante : en 1562, quand les Réformés lyonnais implorèrent l'assistance des Suisses contre leurs persécuteurs, quatre compagnies de volontaires valaisans se portèrent au secours du prince de Condé, et l'on put croire un instant, à voir l'équilibre qui tendait à s'établir numériquement dans le pays entre les deux partis religieux, que la tolérance y allait devenir loi définitive. On sait qu'il n'en fut rien. Le conseil des Sept-Dizains frappa d'interdit les écoles réformées et défendit même la fréquentation de toute académie suisse suspecte d'enseigner les « mauvaises doctrines ». Quiconque violait les prescriptions les plus menues de l'Église romaine était puni sévèrement. C'est ainsi qu'à Sion, Gilg Ruppen, pour avoir mangé de la chair en carême, fit quatorze jours de prison au pain et à l'eau, et dut, par surcroît, demi-nu, un cierge à la main, porter un morceau de viande jusqu'à l'église Saint-Théodule pour y demander pardon à Dieu et sacrifier trois livres de cire. De même, l'hôtesse de Viège, pour avoir servi des aliments gras un jour maigre, se vit obligée d'accomplir, tête nue, sans chaussure, en traînant un char de vigneron, un pèlerinage du même genre.

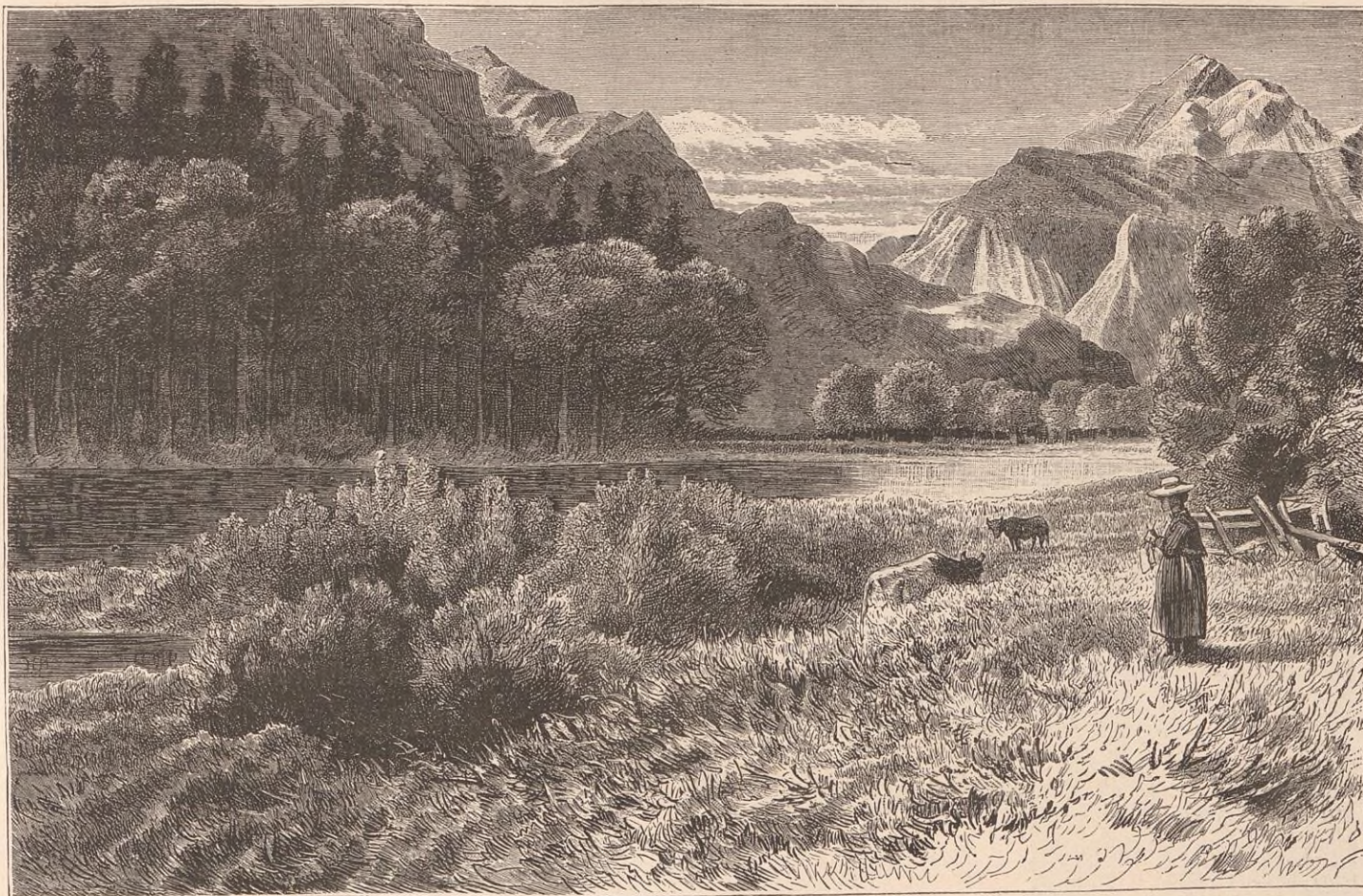
Il en résulta que la majorité du peuple, surtout hors des bourgs, resta bon gré, mal gré attachée à la foi traditionnelle. Les dissidents qui ne voulurent pas venir à résipiscence n'eurent d'autre ressource que de quitter le pays ; beaucoup de familles, et des plus riches, émigrèrent ainsi dans le canton de Berne. Ce ne furent pas précisément, au point de vue intellectuel et social, les plus beaux jours du Valais.

Sion, au nom prédestiné, devint une sorte de petite Jérusalem, un centre unique de sanctuaires et de pèlerinages. Le pays tout entier, couvert de chapelles, d'ermitages, de calvaires, — il s'en éleva jusque sur les pics les plus sauvages des monts les plus sourcilleux, — se trouva en quelque sorte



*embannisé*, mis au rang et réduit au rôle de ces forêts helvétiques, dites futaies de préservation, dans le fourré sacro-saint desquelles il est défendu de porter la cognée.

A la faveur de ce huis clos, les jésuites triomphèrent; ils outrèrent même si bien leur triomphe, que les Valaisans, hommes pieux, mais médiocrement endurants, n'en purent supporter l'excès. Deux fois on chassa de Sion les bons pères, et un décret du *Landtag*, rendu en 1627, les expulsa de tout le canton. Ce ne fut que trente-six ans après qu'ils obtinrent l'autorisation d'y rentrer et qu'ils établirent leur siège à Brieg. Dès lors ils prirent leur revanche et se mirent à façonner à leur gré l'esprit des populations: l'un et l'autre sexe furent pétris au même pétrin; car, avec un collège d'hommes, s'était fondé un couvent d'ursulines chargé d'éduquer en conformité les jeunes Valaisannes.



PRÈS DE SION.

Les Sept-Dizains surent du moins défendre leur indépendance contre leur prélat. Lorsque l'évêque Hildebrand voulut faire revivre le vieux parchemin moisi de la *Carolina*, ils résistèrent avec fermeté. Comme plus d'un de ses devanciers, Hildebrand fut réduit à faire, sans choisir ni l'heure ni le jour, le traditionnel voyage de Rome: il ne revint qu'au bout de six ans (1634); et, pour reprendre possession de son siège, il dut signer à Sembrancher, entre les mains des patriotes, un acte formel de renonciation à la charte de Charlemagne et à toute puissance temporelle.

Un siècle et demi s'écoule dans un complet repos extérieur pour la Suisse, Genève exceptée. La Révolution française éclate. En sa qualité de « pays sujet », c'est-à-dire privé de droits politiques, le Bas-Valais répond tout d'abord à l'appel parti de Paris. Son premier soulèvement (1790) est réprimé; mais les événements se précipitent. A peine les Vaudois se sont-ils affranchis, comme nous l'avons vu, du patriciat de Berne, que les Bas-Valaisans secouent le joug à leur tour (1798). On sait le reste,

comment la vieille ligue des Treize-Cantons fut dissoute et remplacée par une République helvétique divisée en dix-huit cantons, dont le gouvernement siégeait à Aarau, — comment le Valais, quelque temps après (1802), fut distrait de la nouvelle Confédération pour former un État séparé, — comment enfin, en 1810, il fut réuni à la France sous le nom de département du Simplon.

Après la chute de Napoléon, les Sept-Dizains restaurèrent leur domination sur le Bas-Valais, qui,

bien que plus peuplé que l'autre, ne fut divisé qu'en six dizains. Or, comme chaque dizain avait quatre voix à la diète centrale, et qu'on avait également donné un suffrage quadruple à l'évêque, pour le dédommager d'avoir perdu le titre et les droits de prince souverain, le Bas-Valais, quoi qu'il fût, demeurait toujours en minorité. La prise d'armes du mois de janvier 1839 ne rétablit que pour un moment la parité de droits ; le parti des magnats de village et des prêtres reprit le dessus, et les *Jeunes Suisses*, excommuniés, n'eurent plus de recours qu'en la force. Ce qu'il advint alors, et au prix de quelle série d'épreuves les dizains d'en bas se virent enfin égalés en droits à leurs anciens maîtres, c'est une histoire que nous trouverons écrite en son lieu de la main même d'un curé valaisan (1).



PYRAMIDES D'USEIGNE.

### III

De toutes les vallées latérales qui serpentent dans le massif des Alpes Pennines, celles d'Hérens et d'Anniviers sont à coup sûr les plus curieuses. La première, qui s'ouvre en face de Sion, derrière le petit village de Bramois, ne tarde pas à se diviser en deux bras. L'un, à gauche, arrosé par la Borgne, est le val d'Hérens proprement dit ; l'autre, où coule la Dixence, porte le nom de vallée des Dix ou d'Héremence. L'entrée en est admirable : les cabrioles du torrent, profondément encaissé, plus loin, au delà de Vex, par où passe le chemin carrossable, les étranges pyramides d'Useigne, coiffées chacune d'une pierre plate, ainsi que des tables de glacier, puis les trouées laborieuses que la route pratique à travers les restes de moraines sculptées par les eaux, tout y est bizarre et grandiose.

(1) Voyez le chapitre qui suit.

A l'arrière-plan se dresse un magnifique rempart de crêtes circulaires, peu connues encore de la grande masse des touristes : ce sont, de l'est à l'ouest, les dents de Vizivir et d'Hérens, les Aiguilles-Rouges, la Dent-Blanche, le pic d'Arzinol, le mont Colon ; puis, en deçà de la Serpentine et de la Ruinette, la superbe sommité, de près de 4,000 mètres d'altitude, qu'on appelle le Mont-Blanc de Cheillon. Et partout des lignes magnifiques de séracs, des combes mystérieuses et de vastes glaciers, entre autres ceux de Ferpècle, d'Arolla, de Durand.

Toute pareille de physionomie est la vallée d'Anniviers, célèbre par ses fromages, dont, pour ma part, je ne raffole pas. Une brèche romantique y conduit au sud de Sierre ; la route, qui se faufile entre des rochers hauts de mille pieds, en partie pendants, traverse également des galeries taillées dans le roc ; des ponts de pins juxtaposés y franchissent hardiment les abîmes les plus écumeux de la Navizence. Comme encadrement, la Dent-Blanche, les Becs de Bosson, et, dans le fond, encore un glacier, celui de Zinal.

Le bourg de Vissoye, qui en est le chef-lieu, n'offre peut-être pas sur son promontoire rocheux le charme exquis de situation de la petite ville d'Évolène, cette merveilleuse reine du val d'Hérens avec son torrent blanc, ses prairies vertes et ses forêts noires ; mais quelle admirable montagne que cette Bella Tolla, qui se trouve posée comme une sentinelle sur le flanc gauche du village ! Pour surcroît, nulle difficulté d'ascension ; les bêtes de somme vous transportent tout équipé jusqu'en haut, à 3,000 mètres, s'il vous plaît. Et du sommet quel panorama ! Le Dom des Mischabel, le Weisshorn, le Cervin, le Mont-Rose, le Mont-Blanc, la Dent du Midi ; puis toute la rangée des Alpes Vaudaises et Bernoises.

Plus loin, toujours à main gauche, en continuant de suivre la Navizence, se dressent les Diablons, plus élevés encore. De la cime, escaladée pour la première fois il y a une quinzaine d'années, on aperçoit, dit-on, le lac de Genève.

Ces vallées si bien enfouies ne sont pas seulement remarquables par leurs beautés naturelles ; elles le sont aussi par le genre de vie et l'aisance de leurs habitants. A certains moments de l'année, le voyageur qui parcourt tel et tel district de ces pittoresques régions est parfois tenté de croire, au grand nombre de maisons désertes qu'il rencontre sur son chemin, que l'homme a renoncé à la culture d'un sol ingrat. Point du tout, c'est un simple effet de la *transhumance*. La population, en majorité pastorale, a seulement, pour un temps donné, transporté ailleurs ses pénates. Presque toutes les familles possèdent à diverses altitudes, depuis la région tiède où croît la vigne jusqu'à l'alpe voisine des névés, des chalets, des cultures, des mayens particuliers ou indivis, qu'elles vont habiter tour à tour, avec leurs bêtes, selon les saisons.

Plusieurs d'entre elles détiennent même de très-riches domaines jusque dans la vallée du Rhône. Le paysan vit volontiers là comme un petit seigneur. Son bien-fonds subvient à tous ses besoins : nourriture, vêtement, laine, cuir, chanvre, il lui fournit tout ; aussi est-il à lui-même son boulanger, son boucher, son tailleur, son charpentier et son cordonnier. Sa femme et sa fille sont filandières, tisseuses, couturières ; elles vaquent aussi, en temps et lieu, à des travaux plus pénibles : elles fauchent, elles moissonnent, elles raccommodent les menus canaux qui assurent l'irrigation des prairies ; elles portent enfin les provisions de beurre et de fromage aux marchés de Sion, de Sierre et de Granges.

Le touriste, dans ces régions, ne doit pas trop compter sur les hôtelleries, ni s'attendre à trouver au gîte, quel qu'il soit, le confort de la vie moderne. Il y a tel district où l'on chemine des journées entières

sans rencontrer enseigne d'aubergiste. A Vissoye même, la localité anniviarde la plus importante, je ne sais si j'ai vu un cabaret. C'est que ces montagnards sont, avant tout, des hommes sobres, qui n'aiment ni à boire ni à fainéanter. Du lait, du pain de seigle, de la viande salée, du gibier, le tout renforcé d'un coup de l'excellent cru de Sierre : voilà leur régime. On dit que les habitants du val d'Anniviers particulièrement descendent de soldats huns qui se seraient fixés dans le pays en revenant d'Italie : j'ignore ce qu'il en faut croire ; mais ils sont, à n'en pas douter, de souche excellente et robuste.

L'aspect et l'aménagement de leurs habitations s'accordent bien avec leurs mœurs simples et frugales ; ces demeures, fort disséminées, les unes assises au bord des torrents, les autres plantées à mi-côte, sont presque toutes très-petites et ne contiennent souvent qu'une seule pièce. Celles qu'on appelle chalets et fromageries ne sont encore que des huttes. Plus d'une écurie, par exemple sur la Torrentalp, entre les deux grandes vallées jumelles, sont simplement des parcs carrés, avec des murs de deux mètres de haut à peine et des galeries couvertes pour le bétail.

J'ai dit que les hôtelleries ne brillaient là que par leur absence. Les curés seuls, — et quels curés ! combien sordides et abrutis ! — y hébergent, au besoin, le passant. Certes, il n'en coûte pas cher pour rompre le pain en compagnie de ces amphitryons ; il est vrai que ce pain ne se rompt pas ; on vous le fend gaillardement à coups de hache : après quoi vous l'allez digérer au fond d'une soupente, parmi des trémoussements de vermines séculaires. Le vin, en revanche, est presque toujours délicieux.

Ce qui domine en somme dans cet Oberland Valaisan, c'est la pure vie alpestre, — sous toutes ses formes. Population honnête et probe, s'il en fut jamais. Dans beaucoup de villages il n'y a pas même de serrure aux portes, ni de registre pour les comptes ; des encoches sur une taille constituent l'unique enregistrement des contrats. Les chroniqueurs suisses nous racontent qu'au temps jadis, lorsqu'il s'élevait une contestation sur la qualité d'une marchandise, vendeur et acheteur se contentaient d'entrer dans l'église, — près de laquelle se tenait toujours le marché, — et d'y jurer, par le saint, patron du lieu, la vérité de leurs assertions. Eh bien, aujourd'hui encore il subsiste dans le Haut-Valais, et même aussi dans les dizains inférieurs, une coutume d'une simplicité analogue. Deux hommes sont-ils en différend, voici comment le désaccord se résout. Les intéressés arrêtent successivement les trois premières personnes qui passent devant eux, et leur exposent le litige ; ces juges improvisés décident, séance tenante, à la majorité, et leur décision a pour les parties force de jugement : c'est ce qu'on appelle le *Tribunal de la rue*.

Comme habillement, les femmes du pays portent des corsages qui sont des espèces de cuirasses. En certains endroits, elles revêtent parfois des demi-culottes d'homme, qui leur descendent jusqu'au-dessous du genou : c'est la pièce d'accoutrement féminin qu'en Tyrol, dans l'Oetzthal par exemple, on appelle *Kniehosen*. Presque partout les deux sexes affectionnent principalement les étoffes de laine sombre ; mais, dans les hautes vallées, les jeunes garçons ont souvent aussi un accoutrement plus pittoresque : chapeau pointu, casaque enrichie de garnitures, gilet rouge et pantalon bleu foncé.

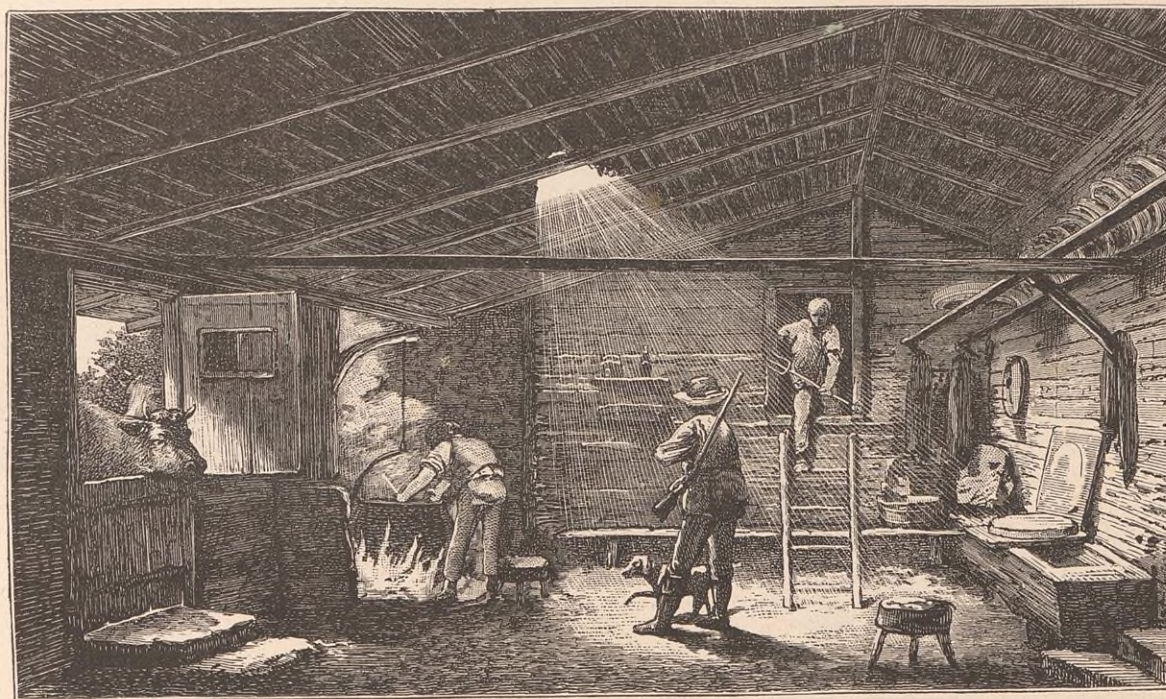
Pour la dévotion, ces Hauts-Valaisans la poussent, je l'ai dit, au superlatif. Ils possèdent un arsenal inépuisable de formules et de pratiques, toutes plus rituelles les unes que les autres, et dont eux seuls connaissent la vertu : c'est un fonds qu'ils se transmettent scrupuleusement de père en fils, et qu'aujourd'hui, pas plus qu'autrefois, nul n'aurait la pensée de n'accepter que sous bénéfice d'inventaire. Ainsi coulés au vieux moule, ces montagnards n'ont guère de souci des nouveautés qui se brassent par le monde. Ce n'est pas que chez eux les écoles manquent ; chaque paroisse a la sienne,



AU PIC D'ARZINOL.



où l'on enseigne, au minimum, la prière, le catéchisme diocésain, la lecture, l'écriture et les quatre règles; puis, à un degré supérieur, la grammaire, l'histoire sainte et l'histoire nationale, la géographie, la tenue des livres et le chant; — pour les garçons, on y joint des leçons d'arboriculture; pour les filles, des leçons de couture et de tricotage. Malheureusement, en dépit de la loi de 1874 qui a déclaré l'enseignement primaire gratuit et obligatoire, l'éloignement extrême de certains chalets ne laisse pas de contrarier l'application stricte de la mesure. En hiver, le mauvais temps et la neige interceptent souvent les routes; en été, les travaux champêtres, soin des troupeaux, fenaison, etc., sont des obstacles d'un autre genre. Même dans les principaux centres urbains du Valais les établissements d'instruction ne sont pas des plus florissants: le collège de Saint-Maurice, qui appartient à l'abbaye des Augustins de cette ville, a environ cinquante élèves; ceux de Brieg et de Sion n'en comptent pas davantage; à Sion, le lycée consacré aux hautes études en a une vingtaine.



CHALETIER ALPESTRE.

J'ai parlé des migrations estivales des vaches dans les hauts alpages du Valais; j'ai montré le chaletier des *mayens* régissant ces belles solitudes parfumées du sein de sa cabane de cailloux ou de troncs d'arbres, mais je n'ai pas décrit par le menu l'aspect de ces *Sennhütten*.

D'ordinaire les interstices des ais de sapin ou des pierres sont soigneusement remplis de mousse, genre de calfeutrage aussi simple qu'économique, qui a l'avantage de bannir toute humidité. D'ordinaire aussi ces chalets sont adossés à un rocher dans lequel on creuse la *laiterie*, et où, autant que possible, se trouve une crevasse de ventilation (*Windloch*), qui communique avec l'air extérieur et maintient les produits laitieux à un suffisant degré de fraîcheur.

L'intérieur de la hutte consiste en une pièce unique; un petit refend y ménage un réduit à part pour les cochons, qui accompagnent très-souvent les vaches aux *mayens*. Point de fenêtre, point de cheminée. La fumée du foyer, — un trou rond dans le sol, au-dessus duquel est appendu l'énorme chaudron au fromage, — sort comme elle peut par une ouverture, que ferme au besoin une trappe, dans la toiture en bardeaux. En fait de meubles, il n'y a que le siège à traire, la table, le petit banc, et le tas de foin qui sert de couchette aux bergers.

Au maître-pâtre, le *senn*, — que dans le Tessin on appelle *alpadore*, — sont adjoints généralement deux aides : un jeune garçon (*junger*), qui a pour charge de descendre de temps à autre à la vallée pour y chercher le bois, le sel, le pain, ou y transporter les fromages ; puis un vacher auxiliaire qui surveille toute la journée le bétail paissant, qui le ramène au chalet, qui pourchasse les ruminants déserteurs ou les vagabonds qui vont quelquefois se musser au plus profond des fourrés.

Les jours où il fait beau, la vie sur l'alpe n'est qu'une paisible et radieuse églogue ; le soir venu, les bergers chantent leurs *iodels*, ou bien ils jouent de la trompe. Le troupeau lui-même, par son



VALET DE PATRE.

calme et son attitude, témoigne hautement qu'il ressent et apprécie la douceur enivrante de l'atmosphère ; mais, quand l'air alourdi annonce l'approche d'un orage, les vaches, inquiètes, ne veulent plus paître ; elles se mettent à errer en file, le mufle en l'air, la queue dressée, à la recherche de quelque asile réfrigérant, soit un creux de rocher humide, soit le couvert touffu d'un de ces vieux sapins isolés qui leur servent d'ordinaire de refuge contre le mauvais temps, et qu'on appelle pour cette raison *Wettertannen*. Au premier coup de tonnerre, à la première rafale de grêle et de vent, la panique devient générale ; toutes les bêtes s'enfuient à l'aventure, l'œil hagard, sans voir souvent le précipice où plus d'une roule au dépourvu.

Les pâtis à vaches (*Kuhalpen*) ne s'élèvent guère au-dessus de cinq ou six mille pieds ; par contre, les pâtis

à moutons (*Schafsalpen*) atteignent une altitude de beaucoup supérieure, montent à la région même des neiges éternelles. Le pâtre, le plus souvent, n'y suit pas jusqu'au bout ses brebis ; il laisse celles-ci, livrées à elles-mêmes, chercher leur nourriture parmi les éboulis de roches, sur les plus abruptes déclivités de la montagne et dans les *creuses* les plus étranglées ; seul le coupeur de foin sauvage (*Wildheuer*) s'aventure, en temps opportun et le pied muni de crampons de fer, sur ces dangereux escarpements.

Parfois près de la *Kuhalp* se trouve un pâtis à chèvres. Les deux exilés volontaires, le *senn* et le chevrier, se rencontrent alors et mettent en commun rêveries et chansons. Le chevrier, dans le Valais, est ordinairement une sorte de fonctionnaire, si j'ose dire, nommé par le président (maire) de la localité. Il est au service commun de tous les habitants ; en revanche, chacun l'héberge, le nourrit et le





DANS LA TOURMENTE.



LIBRAIRIE HACHETTE ET C<sup>IE</sup>, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79, A PARIS

---

LE  
**JOURNAL DE LA JEUNESSE**

NOUVEAU RECUEIL HEBDOMADAIRE  
POUR LES ENFANTS DE 10 A 15 ANS

très-richement illustré

---

LES CINQ PREMIÈRES ANNÉES (1873-1877) FORMANT DIX VOLUMES GRAND IN-8 ET CONTENANT PLUS DE 3000 GRAVURES SONT EN VENTE

---

Ce nouveau recueil est une des lectures les plus attrayantes que l'on puisse mettre entre les mains de la jeunesse. Il contient des nouvelles, des contes, des biographies, des récits d'aventures et de voyages, des causeries sur l'histoire naturelle, la géographie, l'histoire sainte, les arts et l'industrie, etc., par :

MM<sup>mes</sup> COLOMB, EMMA D'ERWIN, ZÉNAÏDE FLEURIOT, MARIE MARÉCHAL, DE WITF NÉE GUIZOT  
MM. H. ASSOLANT, DE LA BLANCHÈRE, LÉON CAHUN, RICHARD CORTAMBERT  
LOUIS ÉNAULT, J. GIRARDIN, AMÉDÉE GUILLEMIN, TH. LALLY, ÉTIENNE LEROUX, J. LEVOISIN, ERNEST MENAULT  
EUGÈNE MULLER, LOUIS ROUSSELET, G. TISSANDIER, P. VINCENT, ETC.

et est

**ILLUSTRÉ DE 3000 GRAVURES SUR BOIS**

d'après les dessins de

É. BAYARD, PH. BENOIST, BERTALL, BONNAFOUX, BOUTET DE MONVEL, CASTELLI, CATENACCI, CRAFTY  
HUBERT CLERGET, FAGUET, FÉRAT, FERDINANDUS, E. GILBERT, GODEFROY DURAND, KAUFFMANN, KÖERNER, LIX  
A. MARIE, MESNEL, MOYNET, A. DE NEUVILLE, J. NOEL, P. PHILPPOTEAUX  
RÉGAMEY, RIOU, SAHIB, SORRIEU, TAYLOR, THÉRON, VALNAY

---

**CONDITIONS DE VENTE ET D'ABONNEMENT**

Un numéro comprenant 16 pages grand in-8 paraît le samedi de chaque semaine

**Prix du numéro : 40 centimes.**

Les 52 numéros publiés dans une année forment deux volumes.

**Prix de chaque volume : 10 francs.**

Prix de l'abonnement pour Paris et les départements. UN AN : 20 francs. — SIX MOIS : 10 francs.

Le prix de l'abonnement pour les pays étrangers qui font partie de l'Union générale des postes :

un an, 22 fr. ; six mois, 11 fr.

Les abonnements se prennent à partir du 1<sup>er</sup> décembre et du 1<sup>er</sup> juin de chaque année.

# LA SUISSE

ÉTUDES ET VOYAGES

A TRAVERS LES 22 CANTONS

---

CONDITIONS ET MODE DE LA PUBLICATION

---

*LA SUISSE* formera environ 100 livraisons et contiendra 750 gravures.

Chaque livraison sera formée de 16 pages in-4° de texte et protégée par une couverture

**Le prix de la livraison est de 1 franc.**

*Il paraît régulièrement une livraison par semaine depuis le 27 Avril 1878.*